Doctorat en psychologie 1 Personne ressource: Vanessa Goupil Bureau du registraire 1 800 365-0922 ou 819 376-5045 www.uqtr.ca 5 0

Grade: Philosophiae doctor (Ph.D.)

Crédits: 90

Présentation

En bref

Ce programme s'adresse à des gens qui désirent développer à un haut niveau leur compétence de recherche en psychologie. Le diplômé de ce programme aura développé une expertise dans un secteur disciplinaire donné. De plus, il aura acquis des connaissances lui permettant d'oeuvrer non seulement à titre de chercheur autonome, mais comme chef de file dans son domaine.

Objectifs du programme

L'objectif général de ce programme est de favoriser une formation axée sur une contribution majeure à l'avancement des connaissances dans un secteur donné de la discipline de la psychologie.

De manière plus spécifique, le programme permettra de :

- former un chercheur en psychologie qui démontre son habileté à titre de chercheur en réalisant des travaux originaux et majeurs dans le cadre de sa thèse de doctorat;
- former un chercheur en psychologie capable d'assumer de manière autonome divers rôles liés à la recherche, comme celui de consultant, de superviseur et de gestionnaire.

Atouts UQTR

Ce programme permet aux étudiants d'obtenir une bourse Universalis Causa

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département de psychologie.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Pour être étudié, le dossier de candidature doit contenir une lettre d'acceptation de direction de recherche. Si la personne qui dirige provient d'un autre département que celui de psychologie, il est obligatoire d'avoir aussi la signature d'une personne qui codirige provenant du Département de psychologie pour un pourcentage minimal de 25% de la direction de recherche.

Base universitaire

Étre titulaire d'un doctorat continuum d'études en psychologie (D.Ps.) avec une moyenne cumulative de 3,5 (sur 4,3) ou l'équivalent. Les étudiants possédant une maîtrise (M.A. ou M.Ps.) en psychologie avec une moyenne cumulative de 3,5 (sur 4,3) ou l'équivalent seront aussi admissibles à ce programme.

Études hors Québec

Pour être étudié, le dossier de candidature doit contenir une lettre d'acceptation de direction de recherche. Si la personne qui dirige provient d'un autre département que celui de psychologie, il est obligatoire d'avoir aussi la signature d'une personne qui codirige provenant du Département de psychologie pour un pourcentage minimal de 25% de la direction de recherche.

Base études hors Québec

Étre titulaire d'un doctorat continuum d'études en psychologie (D.Ps.) avec une moyenne cumulative de 13/20 ou l'équivalent.

Les étudiants possédant une maîtrise (M.A. ou M.Ps.) ou un grade de deuxième cycle universitaire (maîtrise nord-américaine, DEA français, master 2 selon le système d'éducation) en psychologie ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission en psychologie avec une moyenne cumulative de 13/20 ou l'équivalent pourraient être admissibles à ce programme.

Modalités de sélection des candidatures

Evaluation du dossier de candidature

La direction de programme peut exiger que le candidat se présente en entrevue ou se soumette à des tests pour évaluer certaines aptitudes ou habiletés reliées aux critères d'évaluation.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (12 crédits)

PSY6100	Examen de synthèse (1 crédit)
PSY6101	Séminaire évolutif I (,5 crédits)
PSY6102	Séminaire évolutif II (,5 crédits) (PSY6101)
PSY6103	Séminaire évolutif III (,5 crédits) (PSY6102)
PSY6104	Séminaire évolutif IV (,5 crédits) (PSY6103)
SRP6019	Stratégies d'analyse quantitative en psychologie I
SRP6027	Séminaire lié à l'essai ou à la thèse
SRP6029	Séminaire de recherche

Cours optionnels (9 à 12 crédits)

L'étudiant peut choisir une activité parmi celles de la liste suivante (0 à 3 crédits) :

PCL6073	Psychopharmacologie clinique
PCL6074	Séminaire avancé en neuropsychologie clinique
PCL6081	Séminaire avancé spécialisé en enfance
PCL6082	Séminaire avancé spécialisé en adolescence
PCL6083	Séminaire avancé spécialisé sur l'adulte et la personne âgée
PCL6084	Troubles graves de la personnalité et comportement violent: aspects psychodynamiques

L'étudiant doit réaliser trois activités parmi celles de la liste suivante (9 crédits):

GPS6011	Planification et évaluation de programme
GPS6013	Protocoles à cas unique(s)
GPS6019	Stage d'enseignement
PSY6006	Revue systématique et méta-analyse

SRP6013 Fondements et méthodes de la recherche qualitative
SRP6018 Application et interprétation des techniques statistiques en psychologie
SRP6020 Stratégies d'analyse quantitative en psychologie II (SRP6018 ou SRP6019)
SRP6024 Elaboration d'instruments de mesure
SRP6025 Méthodes de recherche expérimentales, quasi-expérimentales et corrélationnelles
SRP6028 Méthodes d'observation directe des comportements

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)

L'étudiant peut choisir un cours complémentaire parmi les cours de son programme ou tout autre cours avec l'approbation du directeur du comité de programme de cycles supérieurs en psychologie.

Crédits de recherche (66 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 66 crédits.

Travail de recherche

Thèse (66 crédits)

La thèse de ce programme vise à amener l'étudiant à acquérir des connaissances approfondies et à développer de très bonnes habiletés au niveau de la recherche scientifique. Sur cette base, l'étudiant devra développer les qualités nécessaires pour effectuer de façon autonome toutes les étapes d'un processus de recherche complexe, de la conception à la diffusion des résultats. La recherche réalisée dans ce cadre doit être originale et contribuer à l'avancement des connaissances, fondamentales ou appliquées, dans le domaine choisi. Dans son travail, l'étudiant doit démontrer sa capacité à décrire une problématique complexe, faire une recension appropriée des écrits, utiliser une méthode pertinente, procéder aux analyses qui en découlent et mener à terme toutes les étapes nécessaires à la réalisation de son étude. L'ampleur du travail (complexité de la problématique, synthèse de la documentation, nombre de variables, nombre de sujets) doit justifier la rédaction d'au moins un article. L'étudiant doit faire preuve d'un esprit critique à toutes les étapes de la réalisation de son étude.

La thèse peut être présentée sous forme de rapport de recherche, ou sous forme de un ou deux articles, selon l'avis du comité doctoral de l'étudiant. Dans l'un ou l'autre cas, il s'agit d'un travail dont l'étudiant doit être le premier artisan. Il peut être réalisé dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste. Dans la réalisation de son projet, l'étudiant doit être en mesure de rendre compte des choix, des contenus et des résultats propres à chaque étape de réalisation. Les crédits de thèse incluent la thèse elle-même et sa soutenance.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Obligation d'inscription au séminaire évolutif

La personne étudiante doit s'inscrire à chaque séminaire prévu dans son cheminement d'études. Les séminaires doivent être suivis et complétés entre le 1er janvier et le 15 décembre de l'année courante. La personne étudiante qui ne respecte pas ces conditions se voit octroyer une mention de cheminement insatisfaisant à son dossier étudiant. Dans ce cas, la personne étudiante doit rencontrer la direction de comité de programme pour convenir de la suite de son cheminement d'études. A la deuxième mention insatisfaisante obtenue, la personne étudiante sera assujettie à des restrictions dans la poursuite de son programme. À la troisième mention insatisfaisante obtenue, la personne étudiante sera exclue du programme. Dans ce dernier cas, elle pourra procéder à une demande de réadmission, conformément aux règles prévues au Règlement des études de cycles supérieurs.

Rapport trimestriel

Pour tous les étudiants du programme 3150, le rapport d'évaluation est obligatoire et est trimestriel.

L'étudiant qui a obtenu des résultats insatisfaisants à trois occasions lors de l'évaluation trimestrielle de ses activités de recherche, ou de stage peut être assujetti à des restrictions dans la poursuite de son programme, voir en être exclu.

Reconnaissance des acquis et des compétences

Pour les étudiants qui se voient reconnaître le cours SRP6019, ces derniers doivent prendre et réussir le cours SRP6020 pour s'assurer d'atteindre les exigences du programme.

Dépôt initial

Lors du dépôt initial du travail de recherche, quel que soit son format, il est obligatoire que l'étudiant(e), la personne qui dirige, et lorsque cela s'applique, celle qui codirige, remplissent et signent le formulaire de contribution spécifique pour soumettre une thèse ou un essai et le transmettent au CPCS, pour que le formulaire soit systématiquement soumis aux évaluateurs.